



BILAN 2016

Plan d'action local
en accessibilité universelle
Saint-Léonard
2016-2018

TABLE DES MATIÈRES

Mot du conseil d'arrondissement	2
Mot du directeur d'arrondissement	3
Mise en contexte	4
Les bons coups réalisés en 2016	6
Direction des loisirs, de la culture et des communications	6
Direction des travaux publics	9
Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises	10
Direction des services administratifs	11
À surveiller en 2017	13
Pour en savoir plus sur le Plan d'action local en accessibilité universelle de Saint-Léonard	14

MOT DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT



Chères Léonardoises, chers Léonardois,

Mes collègues du conseil d'arrondissement, Lili-Anne Tremblay, Patricia R. Lattanzio, Mario Battista, Dominic Perri, et moi adoptions, en décembre 2015, le premier *Plan d'action en accessibilité universelle* de l'arrondissement de Saint-Léonard. Aujourd'hui, nous sommes très fiers de vous présenter un premier bilan des réalisations, soit celui pour l'année 2016. Il s'agit d'un bilan des plus éloquentes; de nombreuses actions ayant déjà été complétées et plusieurs autres étant présentement en chantier.

Entre autres, nous avons travaillé à favoriser un meilleur accès à nos installations par la rénovation de huit pavillons de parc, du pavillon Hexagonal et du stade Hébert. Ces bâtiments répondent mieux maintenant aux principes de l'accessibilité universelle.

Nous avons amélioré aussi l'accès aux activités et aux services de l'arrondissement par, à titre d'exemples, l'ajout de livres aux collections audio et en gros caractères de la bibliothèque et par l'adaptation et la bonification d'outils de communication.

En somme, nous faisons réellement de l'accessibilité universelle une priorité à Saint-Léonard et nous nous distinguons même au-delà de nos frontières. Pour cela, j'en remercie la responsable politique du dossier, M^{me} Lili-Anne Tremblay, notre directeur d'arrondissement, M. Steve Beaudoin, ainsi que toute notre équipe de directeurs, de gestionnaires et d'employés.

Nous allons bien sûr poursuivre, collectivement, ces efforts pour que les années 2017 et 2018 soient tout aussi fructueuses ! Bonne lecture !

Michel Bissonnet

Maire de l'arrondissement de Saint-Léonard



Lili-Anne Tremblay

Conseillère
d'arrondissement



Patricia R. Lattanzio

Conseillère
de la Ville



Mario Battista

Conseiller
d'arrondissement



Dominic Perri

Conseiller
de la Ville

MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT



L'arrondissement de Saint-Léonard est considéré et reconnu comme un leader en matière d'accessibilité universelle à Montréal. L'adoption de notre plan d'action local, en décembre 2015, en a été une preuve tangible et des plus éloquentes. Non seulement ce plan a mis en lumière plusieurs actions qui avaient déjà été entreprises, mais il contient également plus de 50 autres actions que l'arrondissement compte mettre en œuvre d'ici 2018.

À la lecture de ce bilan de l'année 2016, vous pourrez constater tous les efforts qui ont été déployés par l'arrondissement, en peu de temps, pour améliorer significativement la qualité de vie des personnes vivant avec une incapacité.

À cet effet, je tiens à souligner l'engagement de tous les employés de l'arrondissement, dont en particulier ceux de la Direction des loisirs, de la culture et des communications, qui, sous la gouverne de M^{me} Nathalie Hébert, assurent un suivi rigoureux de la réalisation de ce plan.

Nos employés ont à cœur d'offrir un milieu de vie accessible universellement à tous nos citoyens et visiteurs à l'arrondissement. Toutes nos réussites en cette matière résultent de ce beau travail collectif et je tiens à les en féliciter et remercier.

Je désire également noter l'excellente collaboration de la directrice du Service de la gestion et de la planification immobilière de la Ville de Montréal, M^{me} Marie-Claude Lavoie, et son équipe pour leur expertise et leur soutien financier.

Soyez assurés que nous continuerons à tout mettre en œuvre, cette année et l'an prochain, pour poursuivre et compléter, avec autant de gains et de succès, cet important plan d'action.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Steve Beaudoin', written over a light green background.

Steve Beaudoin

Directeur d'arrondissement

MISE EN CONTEXTE



Prêt de liseuses numériques
à la bibliothèque de Saint-Léonard

Le 7 décembre 2015, l'arrondissement de Saint-Léonard adoptait son premier plan d'action local en accessibilité universelle.

Fruit d'un exercice de consultation et de réflexion mené tant auprès des employés que des partenaires de l'arrondissement, ce plan – le premier du genre à Montréal – présente plus de 50 actions qui s'inscrivent dans les champs de compétence de l'arrondissement et qui visent à offrir un milieu de vie accessible afin que chaque citoyen puisse bénéficier d'un éventail d'activités et de services ainsi que d'un accès aux installations.

Considérant tous les types de limitations fonctionnelles, qu'elles soient visuelles, auditives, motrices, intellectuelles ou autres, ce plan d'action reflète la volonté de l'arrondissement de contribuer à la réduction des obstacles en ciblant quatre grands axes d'intervention sur lesquels agit chacune des directions de l'arrondissement. Ces quatre axes sont les mêmes que ceux établis par la Ville de Montréal dans son plan d'action :

- Architectural et urbanistique
- Programmes, services et emploi
- Communications municipales
- Sensibilisation et formation

Déjà, plusieurs actions ont été réalisées en 2016. Pour ce premier bilan, l'arrondissement de Saint-Léonard a choisi **de dresser un aperçu des grands accomplissements et des bons coups réalisés par les quatre directions, selon les huit objectifs ciblés.**

SAVIEZ-VOUS QUE...

- une personne sur trois vit avec une incapacité à Saint-Léonard? Ce taux est légèrement plus élevé que les moyennes montréalaise et québécoise.



- Saint-Léonard compte l'une des plus fortes augmentations de familles avec enfants à Montréal? En 2011, 13 960 familles avec jeunes enfants habitaient à Saint-Léonard.



- un tiers des citoyens de Saint-Léonard sont âgés de 55 ans et plus?



- l'arrondissement arrive au deuxième rang des arrondissements montréalais où la concentration des personnes âgées de 65 ans et plus est la plus élevée?



Référence : Statistique Canada, Recensement de la population 2001, 2006 et 2011 et Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

LES BONS COUPS RÉALISÉS EN 2016

Direction des loisirs, de la culture et des communications

La **Division de la culture et de la bibliothèque** a pour objectif de favoriser l'accès aux activités culturelles et éducatives, ainsi qu'aux lieux de diffusion culturelle et aux équipements culturels hors les murs. **Voici ses principales réalisations en 2016 :**

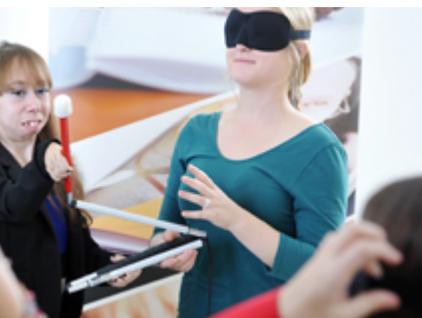
- La bibliothèque de Saint-Léonard a fait l'**acquisition de 100 livres audio**. De plus, **175 livres en gros caractères ont été achetés**. Au total, ces deux collections ont généré plus de 2 300 emprunts à la bibliothèque.
- Avec la collaboration de la Division des bâtiments et de la mécanique, les **plans et devis pour la conception de la scène culturelle au parc Wilfrid-Bastien ont été réalisés de façon à être conformes aux principes de l'accessibilité universelle**. Les éléments, comme le stationnement, les sentiers de marche et l'accès par le transport collectif, ont été étudiés pour permettre un parcours sans obstacle du parc vers la scène.
- **Plus de 30 employés ont participé à une journée de formation portant sur la clientèle à besoins particuliers** avec un volet spécifique pour les usagers atteints de troubles de santé mentale. Diverses activités de sensibilisation y ont été réalisées grâce notamment à des jeux de rôle et à un cahier du participant.



Le pictogramme identifiant les livres en gros caractères à la bibliothèque



La future scène culturelle permanente au parc Wilfrid-Bastien



Une formation d'AlterGo
Crédit photo : Jean-Baptiste Benavent



Une chaise aquatique dans les jeux d'eau du parc Ferland



Le circuit d'entraînement adapté pour les personnes en fauteuil roulant au parc Ferland

La **Division des sports, des loisirs et du développement social** a pour objectif de favoriser l'accès aux activités et aux installations récréatives, physiques et sportives, et d'encourager la participation sociale. **Voici ses principales réalisations en 2016 :**

- L'arrondissement a fait l'**acquisition de cinq chaises roulantes aquatiques adaptées pour les piscines et les jeux d'eau**. Chacune des piscines extérieures de l'arrondissement en sont dotées. Elles sont également disponibles pour les jeux d'eau des parcs Ferland et Giuseppe-Garibaldi. Ces chaises pourront être empruntées au besoin par les baigneurs à mobilité réduite.
- Les **rencontres avec le comité local en accessibilité universelle se sont poursuivies**, de façon à maintenir le lien entre les différents acteurs du milieu et à mettre à profit leur expertise. Le comité s'est prononcé sur plusieurs des réalisations en cours et leurs commentaires ont été pris en considération. De nouvelles idées ont aussi été émises afin de bonifier les projets à venir.
- Avec la collaboration de la Division du génie, **cinq autres grands parcs ont été dotés d'un circuit d'entraînement extérieur**, soit les parcs Coubertin, Ferland, Giuseppe-Garibaldi, Hébert et Luigi-Pirandello. Ainsi, les neuf grands parcs de l'arrondissement possèdent désormais de telles aires d'exercice.



Le guide *Vivre et vieillir à Saint-Léonard*



Un exemple de signalisation lors de la Fête du citoyen 2016



La nouvelle stèle identifiant la Maison Joseph-Gagnon

La **Division des relations avec les citoyens et des communications** a pour objectif d’informer, de sensibiliser et de promouvoir l’accessibilité universelle auprès des citoyens par une variété de moyens et d’outils adaptés, dont les médias substituts. **Voici ses principales réalisations en 2016 :**

- Des **répertoires présentés par type de déficience** contenant les coordonnées des organismes qui offrent des services divers aux personnes ayant une ou des limitations fonctionnelles sur l’île de Montréal sont maintenant **accessibles sur le site Web de l’arrondissement**. Le guide ***Vivre et vieillir à Saint-Léonard***, produit en 2016, collige également de nombreux renseignements à cet effet.
- Toute la **signalisation liée aux deux grands événements** organisés par l’arrondissement en 2016, soit la Fête du citoyen et la Journée des aînés, **a été pensée de façon à respecter un maximum de principes de l’accessibilité universelle**. Les pictogrammes correspondant aux services disponibles pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles ont également été intégrés aux affiches directionnelles.
- Deux **nouveaux panneaux d’identification pour le pavillon Hexagonal** (rue Jean-Talon) et trois nouveaux panneaux d’identification **pour la Maison Joseph-Gagnon** (rue Jarry) ont été installés en décembre 2016, facilitant ainsi la visibilité des bâtiments. De nouveaux panneaux pour l’identification de huit des neuf grands parcs de l’arrondissement et de leur pavillon ont également été installés dans le cadre des travaux liés à l’accessibilité universelle.



L'aire de stationnement
du parc Ferland



La rampe d'accès du stade Hébert



Le nouveau stationnement du parc
Giuseppe-Garibaldi



Le sentier bordant le circuit
d'entraînement du parc Ferland

Direction des travaux publics

La **Division du génie** a pour objectif de planifier et d'organiser les projets relatifs à l'ingénierie municipale (ex. : infrastructures routières, parcs, éclairage public, etc.).
Voici ses principales réalisations en 2016 :

- **L'aire de stationnement du parc Ferland a été délimitée et des bornes de béton ont été installées** de façon à délimiter le chemin donnant accès au pavillon du parc. Cela a permis de sécuriser les déplacements des utilisateurs du parc, dont les personnes à mobilité réduite.
- **Une rampe d'accès devant le stade Hébert a été réaménagée de façon à en réduire la pente.**
- En collaboration avec la Division des sports, des loisirs et du développement social, de **nouveaux stationnements ont été aménagés à proximité des pavillons dans les parcs Ferland, Giuseppe-Garibaldi et Pie-XII** afin de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite. Il s'agit de la réalisation d'un stationnement de plus que ce qui était prévu initialement au plan d'action.

La **Division de la voirie, des parcs et des espaces verts** a pour objectif de faciliter les déplacements urbains des personnes à mobilité réduite (ex. : signalisation, mobilier urbain), d'entretenir les voies publiques, les parcs et les espaces verts et d'assurer la sécurité des aires de jeux et leurs utilisateurs. **Voici ses principales réalisations en 2016 :**

- Lors de l'installation du circuit d'entraînement extérieur au parc Ferland, **de nouveaux aménagements dans les sentiers ont été réalisés afin que les modules d'exercice soient facilement accessibles à tous les types de clientèle.**

Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises



Un monte-personne



Un bâtiment avec une entrée de plain-pied

La **Division de l'urbanisme** a pour objectif d'encourager l'accessibilité aux logements et aux établissements, incluant leur stationnement, de sensibiliser les propriétaires d'établissements aux besoins de l'ensemble de leur clientèle et de diffuser l'information relative aux programmes de subventions offerts par la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal. **Voici ses principales réalisations en 2016 :**

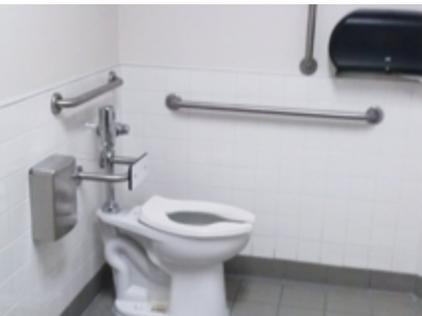
- En septembre 2016, un règlement modifiant le Règlement de zonage de l'arrondissement est entré en vigueur. **Il permet dorénavant qu'un monte-personne soit aménagé dans toutes les cours, et ce, pour toutes les zones.** De plus, la modification apportée au Règlement permet également d'**assujettir les stationnements extérieurs de plus de cinq cases à des normes d'éclairage.** Finalement, la modification a permis d'**ajouter des normes d'aménagement des cases de stationnement pour le véhicule d'une personne handicapée,** notamment en assurant une signalisation adéquate ainsi qu'une largeur suffisante des cases afin de faciliter les manœuvres pour accéder aux véhicules.
- En novembre 2016, un autre règlement modifiant le Règlement de zonage est entré en vigueur. Cette modification permet d'**encourager un traitement de l'entrée qui soit de plain-pied,** et ce, pour la construction de nouveaux bâtiments de plus de 3 étages ou de plus de 925 m² et pour la modification de la façade d'un bâtiment industriel, commercial ou mixte (contigu ou jumelé).
- En juin 2016, les Règlements 1886-343 et 2177-1 sont entrés en vigueur afin de **favoriser la construction de bâtiments dont le niveau de terrain respecte le niveau du trottoir adjacent et l'aménagement de sentiers sans obstacle,** et ce, pour les projets de construction de certains nouveaux bâtiments et pour les projets particuliers dérogeant à des éléments du Règlement de zonage. Au total, quatre projets ont déjà été assujettis à ces nouveaux critères.

Direction des services administratifs

La **Division des bâtiments et de la mécanique** a comme objectifs d'améliorer l'accessibilité aux édifices publics existants par la réduction des obstacles, d'intégrer les normes d'accessibilité dans la conception des nouveaux projets de construction et de transformation et de soutenir les opérations par la réparation et l'entretien des véhicules. **Voici ses principales réalisations en 2016 :**



L'ascenseur au stade Hébert



Une toilette accessible universellement au pavillon du parc Wilfrid-Bastien



Un exemple des nouveaux panneaux de signalisation dans les pavillons de parc

- Des travaux ont été réalisés au stade Hébert afin de le rendre conforme aux principes de l'accessibilité universelle. Ces travaux ont notamment permis **l'ajout d'un ascenseur** afin de donner accès aux estrades et au casse-croûte sans sortir du bâtiment.
- Cette division a coordonné, en collaboration avec la Division des sports, des loisirs et du développement social, la réalisation des travaux afin de **rendre accessibles plusieurs des bâtiments publics de l'arrondissement, dont huit des neufs pavillons de parc, le pavillon Hexagonal et le stade Hébert.** Ces travaux ont inclus notamment l'ajout de toilettes accessibles universellement, la réfection des entrées des pavillons pour en assurer l'entrée de plain-pied ainsi que l'installation de nouveaux panneaux de signalisation intérieurs et extérieurs.

La **Division des ressources humaines** a comme objectif de former et de sensibiliser le personnel municipal à l'accessibilité universelle et de faciliter l'intégration au milieu de travail. **Voici ses principales réalisations en 2016 :**

- Plus de **30 cadres de l'arrondissement ont suivi**, en 2016, **un atelier de sensibilisation** portant sur les diverses limitations fonctionnelles.
- **Vingt employés** de l'arrondissement ont reçu, au cours de l'année 2016, **une formation animée** par l'organisme AlterGo afin de les **outiller à mieux répondre aux personnes ayant des besoins particuliers**.
- En 2016, **11 démarches ont été entreprises afin d'assurer une meilleure ergonomie des espaces de travail** pour les employés de l'arrondissement ayant des besoins particuliers.



Une formation d'AlterGo
Crédit photo : Jean-Baptiste Benavent

À SURVEILLER EN 2017

La première année de réalisation du *Plan d'action local en accessibilité universelle* de l'arrondissement a été une réussite. Une quantité impressionnante d'actions ont déjà été réalisées par les différentes unités administratives de l'arrondissement.

L'arrondissement entend poursuivre ses efforts en 2017 pour maintenir le rythme de réalisation et ainsi atteindre les objectifs prévus pour 2018.

Voici quelques éléments à surveiller au cours de l'année 2017 :

- Inauguration de la scène culturelle extérieure du parc Wilfrid-Bastien qui intègre les principes de l'accessibilité universelle
- Rénovation du pavillon du parc Giuseppe-Garibaldi pour le rendre conforme aux principes de l'accessibilité universelle, ce qui inclut l'ajout d'un ascenseur
- Aménagement d'un nouveau stationnement à proximité du pavillon du parc Delorme
- Construction d'une rampe pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite au pavillon des baigneurs du parc Pie-XII
- Mise en place du prêt de chaises aquatiques qui seront disponibles dans les piscines extérieures et dans certains jeux d'eau de l'arrondissement
- Mise en place de bibliothèques mobiles dans certains parcs de l'arrondissement



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE PLAN D'ACTION LOCAL EN ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DE SAINT-LÉONARD

Le *Plan d'action local en accessibilité universelle* de l'arrondissement de Saint-Léonard vise à offrir un milieu de vie accessible afin que chaque citoyen puisse bénéficier d'un éventail d'activités et de services ainsi que d'un accès aux installations. La mise en œuvre de toutes ces actions s'étalera jusqu'à la fin de 2018.

Ce plan est disponible sur le site Web de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/st-leonard

L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

L'arrondissement de Saint-Léonard remercie les membres du comité local en accessibilité universelle qui contribuent, grâce à leur implication et à leur expertise, à faire de l'arrondissement de Saint-Léonard un milieu de vie accessible pour tous.

Olivier Beausoleil, conseiller en développement communautaire responsable de l'accessibilité universelle, Direction de la diversité sociale de la Ville de Montréal

Hugo Bélanger, chef de division par intérim, Sports, Loisirs et Développement social, arrondissement de Saint-Léonard

Djamila Benabdelkader, présidente, Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle et Concertation Saint-Léonard

Sylvie Laberge, agente de développement, arrondissement de Saint-Léonard

Francine Lemay, présidente, Club du Bonheur de Saint-Léonard

Pierre Pilon, vice-président, Club des As (PANAM)

Lise Roche, directrice, Accessibilité universelle en loisir, AlterGo

Sara Limoges, conseillère, Accessibilité universelle en loisir, AlterGo

Le bilan 2016 du *Plan d'action local en accessibilité universelle* de Saint-Léonard est une publication de la Direction des loisirs, de la culture et des communications.

Sous la supervision de

Nathalie Hébert, directrice des Loisirs, de la Culture et des Communications

Coordination

Hugo Bélanger, chef de division par intérim Sports, Loisirs et Développement social

Sylvie Laberge, agente de développement d'activités culturelles, physiques et sportives

Rédaction et conception graphique

Richard Caron, chef de division Relations avec les citoyens et Communications

Julie Blais, chargée de communication

Elizabeth Nuñez, graphiste

Photos

Patrick Deschamps, photographe professionnel
123rf.com

Consultation Web du document

Ce bilan du plan d'action est disponible en ligne sur le site Web de l'arrondissement de Saint-Léonard :

ville.montreal.qc.ca/st-leonard



facebook.com/stleonard
facebook.com/bibliothequedesaintleonard

ville.montreal.qc.ca/st-leonard